



LES ZONES

Pour une meilleure lisibilité des plans, le couleur du zonage n'est pas appliquée sur les voies et places.

Urbaines	UCe	UR1m	UR1c	Contour de zone
USP	UR1a	UR1e	UR1	
UPr	UR1Ep	UR1E		
	UL	UR1P		
A urbaniser	AUCe	AURM	AURc	AUR1
AUL	AUI-2	AUI-3	AUEc	AUSP
Agricoles	A	Naturelles	N	

AUTRES PRESCRIPTIONS

Equipements réseaux et emplacements réservés

Emplacements réservés pour ouvrage public ou installation d'intérêt général	Emplacements réservés pour espace vert ou Continuité Ecologique	Emplacements réservés pour voirie	Emplacements réservés pour cheminement piéton ou cyclable
Partenariat d'affaires de projet	Localisation préférentielle pour équipement art.L.10-41		

Prescriptions relatives à la qualité du cadre de vie

Espace Boisé Classé	Espace Boisé Classé Pontuaux Aire remembreable	Plantation sur domaine public	Espace Végétalisé à Valoriser
Terrain Urbain Cultivé et Continuité Ecologique	Délimitation d'Espace de Pleine Terre		
Element Bas Patrimonial	Périphérie d'intérêt Patrimonial		

Prescriptions relatives à l'affectation des sols et la destination des constructions

Richesse du sol et sous-sol	Secteur de Mutat fonctionnelle	Bâtiments avec changement de destination possible
-----------------------------	--------------------------------	---

Prescriptions relatives à l'implantation des constructions

Espace non aedificandi	Marge de recul	Ligne d'implantation	Polygone d'implantation
Continuité Obligatoire	Discontinuité Obligatoire		

Prescriptions relatives aux déplacements

Déboîche piétonnier	Déboîche de voirie	Cheminement à préserver
---------------------	--------------------	-------------------------

—●— Commune —+— Arrondissement [] Voir plan 2 000' ou plan masse [No] Voir orientations d'aménagement et de programmation

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT **PLU-H** DECLINAISON COMMUNE

MODIFICATION N°3 APPROBATION - 2022

JONAGE

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT
C.2.2 - Zonages et autres prescriptions
Echelle : 1/2000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre grisé
OFFI_MDL_M3_DETAL_ZONAGE_P_OFFICIEL_O_JONAGE 269-12153

GRANDLYON la métropole Agence d'Urbanisme de la Métropole Lyonnaise